

Valentigney anticipe le risque



sommaire

- **DOSSIER** p. 1 à 3
Valentigney anticipe le risque
- **ACTUS** p. 3 à 5
 - *L'association des officiers de réserve reçue à Valentigney*
 - *Manger local, c'est facile*
 - *Instant convivial pour les aînés de notre ville*
 - *Ça pousse !*
 - *1^{ère} braderie d'automne le 25 septembre*
 - *Fête de la paysannerie le 2 octobre*
 - *La cartoliste de Valentigney bientôt disponible*
- **DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ** p. 5
- **CULTURE** p. 6
 - *Village d'Asie 2016 : c'est annulé !*
 - *Balade littéraire dans le cadre des 33^e Journées du patrimoine*
 - *Université Ouverte, la saison démarre !*

Savoir prévoir est une qualité indispensable pour nos collectivités locales. Sous l'égide de Pays de Montbéliard Agglomération, la ville a conçu un document pratique et synthétique, destiné à informer les Boroillots des différents risques pouvant survenir sur la commune. Ce document intitulé DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs joue un rôle préventif en informant les habitants, bien en amont, des risques susceptibles de se produire à Valentigney, mais il contribue également à la protection de la population en expliquant aux habitants les bons gestes à réaliser en cas de catastrophe. Il fournit également les numéros d'urgence et les explications en cas d'alerte. Ce document est accessible par tous sur le site internet de la commune : www.ville-valentigney.fr ou consultable en mairie pour les personnes qui n'ont pas de connexion internet.

dossier page 2 ▷



Fête de la paysannerie le 2 octobre

Valentigney et l'association VVN organisent la fête de la paysannerie dimanche 2 octobre de 10 h à 18 h au centre-ville et au musée de la paysannerie. Ce dernier ouvre ses portes gratuitement pour l'occasion afin de vous faire découvrir son riche patrimoine. Venez retrouver, entre autres, la fabrication de choucroute, jus de pommes, pain et gâteau de fête à l'ancienne. Les exposants sont nombreux à vous présenter leur savoir-faire artisanal. Le marché paysan vous propose toutes sortes de produits locaux et de saison. Morbiflette et restauration artisanale attendent les gourmands tout au long de la journée. La mini ferme, les promenades à dos d'âne, les balades en calèche et les déambulations musicales animeront cette journée.

Programme complet sur le site de la ville : www.ville-valentigney.fr

Page 61 ▷



Valentigney anticipe le risque

La ville a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile. En parallèle, elle a réalisé un DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, à destination de tous les Boroillots. Il est consultable en mairie ou sur le site internet de la ville.

Savoir prévoir

Avoir un Plan Communal de Sauvegarde, immédiatement opérationnel sur sa commune, est vivement recommandé afin de ne pas être pris au dépourvu, en cas de survenance d'un incident naturel ou technologique. Élaboré à l'initiative du maire, le PCS a pour but d'organiser, en situation de crise, l'évacuation de la population sinistrée en prévoyant, dans l'urgence, et avec le plus de précision possible une répartition des tâches entre les différents acteurs.

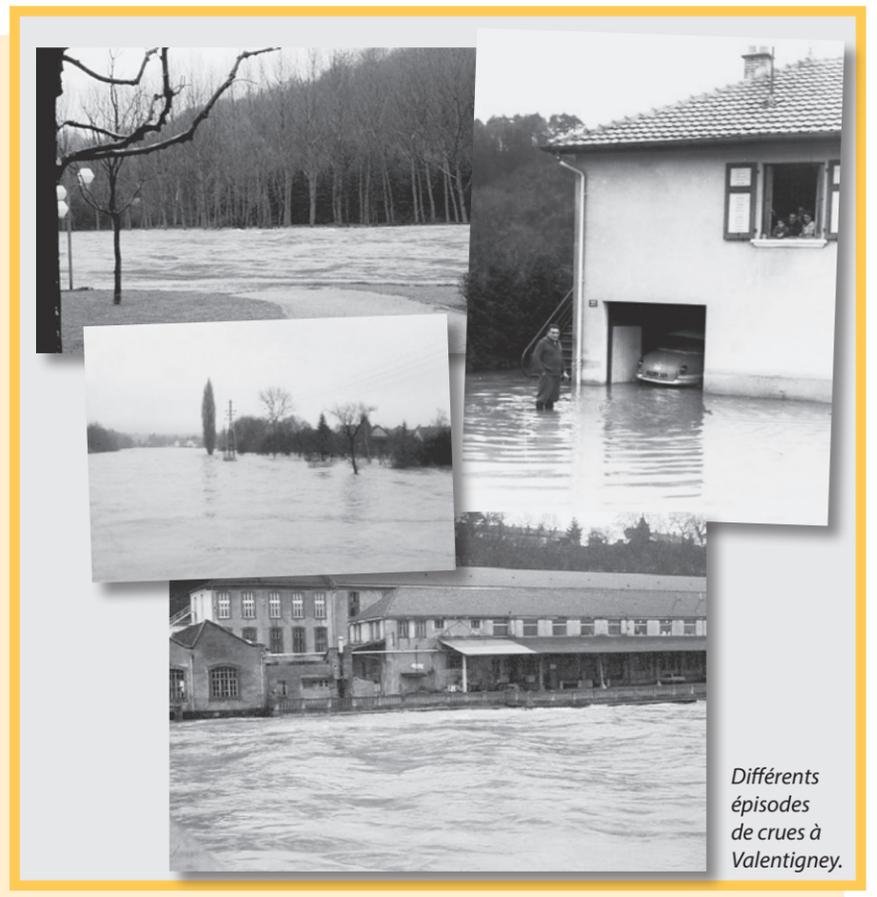
En matière de réglementation

Le maire est responsable de l'organisation des secours dans sa commune. La prévention des risques et l'information de la population relèvent de l'exercice de ses pouvoirs de police. Le code général des collectivités territoriales impose en effet au maire de prendre toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés. Pour résumer, la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique. Cela comprend notamment le soin de

prévenir et de faire face aux accidents et aux fléaux calamiteux, de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours. Le code général des collectivités ajoute également qu'en cas de danger grave ou imminent, tels que les accidents naturels (inondations, ruptures de digues...), le maire prescrit l'exécution des mesures de sûreté exigées par les circonstances. Par exemple, ordonner l'évacuation d'une zone menacée, interdire la circulation dans une zone déterminée ou encore prescrire des travaux sur le domaine public et privé de la commune.

Une organisation anticipée

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil opérationnel de gestion locale de la sécurité des citoyens sinistrés en attente de secours extérieurs. Il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles (ravitaillement, modalité d'évacuation, hébergement en lieu sûr de la population) et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population. Il regroupe tous les documents de compétence com-



Différents épisodes de crues à Valentigney.

Édito

SEPTEMBRE, LE RETOUR AU TRAVAIL

Après la trêve estivale, nos concitoyens reprennent le rythme imposé par la rentrée. Pour l'équipe municipale que je conduis, il s'agit de poursuivre les actions initiées depuis le début de mandat.

Valentigney évolue et se redessine.

Il n'est pas question uniquement des travaux de voirie qui s'achèveront en fin d'année mais également de nombreux projets structurants en cours de finalisation. L'action publique se caractérise parfois par des calendriers soumis à des contraintes administratives spécifiques (souvent mal comprises). Par ailleurs le temps de l'étude permet ensuite une gestion efficiente de nos fonds publics : c'est notre engagement, le fil rouge de la Municipalité.

Nous savons pouvoir compter sur le potentiel humain de nos agents communaux dans leur cœur de métier respectif que celui-ci soit administratif, technique, logistique ou d'animation. Tous sont complémentaires comme le sont les élus et les services.

Cette complémentarité est valable pour Valentigney, ses quartiers, ses générations, ses associations via leur dynamisme et leur implication qu'il convient une nouvelle fois de saluer. Tout comme l'association des commerçants qui pour la deuxième année consécutive, avec le soutien de la ville, organise et se mobilise pour la Saint-Nicolas, une manifestation ayant vocation à rassembler petits et grands sur un mode festif et interactif via de nombreux ateliers et animations.

Toujours dans cet esprit, soulignons que Valentigney se trouvera géographiquement au cœur de la nouvelle agglomération et qu'elle devra naturellement continuer à y jouer un rôle majeur.

Cette dynamique communautaire et municipale au bénéfice des Boroillots, mon équipe et moi-même entendons la valoriser à sa juste valeur.

Excellente rentrée à toutes et tous.

Philippe GAUTIER

munale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. L'objectif étant d'avoir une organisation prévue à l'avance qui doit permettre, en cas de survenance d'un sinistre, de protéger les vies humaines, d'atténuer les dégâts matériels et de mieux préserver l'environnement. Le Plan Communal de Sauvegarde doit permettre d'être prêt le "Jour J" pour gérer un événement de sécurité civile.

Un DICRIM à la disposition des Boroillots

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile. Le DICRIM est le document d'information sur les risques à la disposition des habitants. Ce document permet au maire d'informer les habitants de sa commune de la présence de précautions à mettre en œuvre en cas de risque majeur, comme le prévoit l'article L 125-2 du code de l'environnement. Son rôle est de limiter les dégâts et leurs conséquences en cas de survenue d'une catastrophe. Il répertorie les risques majeurs qui peuvent se produire sur notre commune. Il explique aux habitants les bons gestes à effectuer dans le cas où un risque se produirait, donne les consignes de sécurité et des contacts

internet pour avoir de plus amples informations sur le risque encouru. Il répertorie également les différents numéros d'urgence et fournit les explications sur le processus d'alerte.

Le DICRIM répertorie les risques majeurs qu'il définit comme suit : un événement de faible fréquence et de forte intensité, causant de nombreux dégâts du fait de l'importance des enjeux.

Le risque inondation

A Valentigney et dans le Pays de Montbéliard, le risque principal est l'inondation. En effet, l'agglomération est située à la confluence du Doubs et de l'Allan auxquels s'ajoutent des affluents comme la Savoureuse ou le Gland. En cas de fortes pluies, les débits de ces cours d'eau s'ajoutent les uns aux autres et sont responsables de crues récurrentes dans notre commune et alentours.

Concernant ce risque, des mesures sont prises pour l'anticiper et le gérer au mieux. Aussi, divers documents, plans et cartes sur lesquels figurent les zones inondables sont édités par la ville et l'Etat. Des ouvrages de protection sont aménagés comme des bassins qui servent à contenir l'eau. Le DICRIM contient les différentes consignes de sécurité et vous oriente sur les gestes et les actions à entreprendre pour se prémunir au mieux des inondations.

Le risque sismique

Le Doubs a une activité sismique moyenne et régulière du fait de sa si-

tuation dans une zone directement en contact avec la chaîne alpine en fin de formation. Notre territoire est compris dans une zone correspondant à un aléa modéré. Dans ce cas précis également, le DICRIM vous renseigne sur les bons réflexes à adopter en cas de secousse sismique et vous donne les adresses de sites internet vers lesquels se renseigner.

Le risque mouvement de terrain

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol. Plusieurs catégories existent dont quatre susceptibles de se manifester sur notre territoire : les glissements de terrain, les chutes de pierres et de blocs ainsi que les éboulements, les effondrements et les retraits et gonflements d'argile.

Le risque industriel et transport de matières dangereuses

Le Pays de Montbéliard compte un nombre très important d'entreprises. Ces établissements utilisent ou fabriquent des produits chimiques dangereux, stockent des réserves de gaz, d'hydrocarbures... De plus, l'ensemble de ces activités crée une circulation importante de matières dangereuses sur les axes routiers principaux, ferroviaires ou encore les canalisations. Ce risque se manifeste par une explosion, un incendie ou le rejet de produit chimique ou radioactif dans l'environnement.



Le risque de rupture du barrage du Châtelot

Construit dans les années 1950, le barrage du Châtelot est situé sur la commune de la Chaux de Fonds à une centaine de kilomètres du Pays de Montbéliard. Il est le plus conséquent des trois ouvrages franco-suisse dans le Doubs avec une hauteur de 68,50 mètres et un volume de retenue de 20 millions de m³. En cas de rupture, une vague de plusieurs mètres dévalerait dans la vallée du Doubs et 11 communes du Pays de Montbéliard seraient impactées dont Valentigney.

D'autres risques

Les aléas météorologiques comme la neige, le verglas ou la canicule sont également répertoriés dans le DICRIM, ainsi que le risque nucléaire et radiologique et les risques sanitaires. Ces derniers regroupent les risques susceptibles d'affecter la santé de la population du fait d'agents infectieux. Concernant le gaz, il existe aussi le risque du monoxyde de carbone et au radon.

Ce document est consultable en mairie et sur le site internet de la commune : www.ville-valentigney.fr à la rubrique services à la population/prévention et sécurité.

Contact : services techniques
Tél. 03 81 36 25 01

Actualités

L'association des officiers de réserve reçue à Valentigney

À la suite de nombreuses communes du pays de Montbéliard, Valentigney accueillait, le 2 juin dernier, l'AOR, Association des Officiers de Réserve du pays de Montbéliard.



Les jeunes Boroillots mobilisés

La cérémonie a débuté par un rassemblement au monument aux morts en présence de Monsieur le Sous-préfet, de nom-

breuses personnalités civiles et d'un grand nombre d'officiers réservistes auxquels sont venus se joindre deux officiers de la société neuchâteloise, des médaillés et des porte-drapeaux de différentes sections.

Les élèves d'une classe de CM2 de l'école des Chardonnerets et leur enseignant ont lu un texte. Pendant que l'un d'eux lisait, un autre déposait une rose en mémoire des combattants décédés au cours des deux dernières grandes guerres. Plus tôt dans l'après-midi, ils s'étaient rendus à la médiathèque Jules Carrez pour visiter l'exposition "Valentigney et les deux guerres mondiales". Après la Marseillaise et le salut aux porte-drapeaux, les officiers réservistes se sont rendus à la médiathèque. Le président de l'association, le Lieutenant-colonel Raymond Pépier a remercié la directrice des Francas du centre de loisirs de Pézole pour sa participation active à l'opération dessins de Noël par la remise d'un diplôme. Les enfants ayant participé à la cérémonie au monument aux morts et présents à la médiathèque sont repartis avec un pin's "Je suis réserviste".

Enquête publique relative à la modification n°1 du PLU

"Il sera procédé à un enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valentigney, pour une durée de 30 jours consécutifs, du 5 septembre 2016 au 4 octobre 2016 inclus. Le projet de modi-

fication porte sur des évolutions du règlement et du zonage. Un registre d'enquête sera tenu à la disposition du public en mairie de Valentigney, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à la

disposition du public pour recevoir les observations en mairie de Valentigney, les :
- Mercredi 7 septembre de 14 h à 17 h
- Samedi 17 septembre de 9 h à 12 h
- Jeudi 29 septembre de 9 h à 12 h
- Mardi 4 octobre de 14 h 30 à 17 h 30"

Recensez-vous en mairie

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile muni de son livret de famille, de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Plus d'infos : www.defense.gouv.fr/jdc

Appel à bénévoles

La Fédération régionale des associations de protection de la Nature et de l'Environnement recherche des "éclaireuses" et "éclaireurs", c'est-à-dire des personnes relais pour la transmission de données, pour son projet "cartes vertes", cartes interactives des actions citoyennes en faveur de la solidarité, de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Consultables sur internet, ces cartes permettent à chacun de trouver facilement les acteurs et les initiatives locales engagés pour la préservation de l'environnement ainsi que les moyens de s'informer et surtout d'agir. Grâce à elles, structures et citoyens peuvent se rapprocher en quelques clics. Interactives et participatives, elles offrent la possibilité aux internautes d'enrichir le site en proposant des données. Quels que soient vos disponibilités, votre lieu d'habitation, les thématiques qui vous intéressent, inscrivez-vous pour aider la FNE à enrichir ce fabuleux outil d'utilité publique.

Contact : FNE - Tél. 03 81 80 92 98 ou contact@fne-franche-comte.fr

Aidez la paroisse protestante

Pour son vide grenier annuel, la paroisse protestante de Valentigney vous propose de venir vous débarrasser gratuitement et rapidement de vos objets inutiles (petits et gros électroménagers, meubles, livres, vaisselle, vêtements, luminaires...).

Vous pouvez également venir déposer vos objets au 38 rue des glaces tous les samedis entre 10 h et 12 h.

Contacts : M. Rhodes - Tél. 06 08 80 46 15 ou M. Buessard - Tél. 03 81 37 93 74 ou 06 68 91 83 39

Noces d'or et de diamant

Les couples qui fêtent en 2016 leurs noces d'or ou de diamant, qui habitent Valentigney et qui se sont donc mariés en 1966 ou 1956 sont priés de se faire connaître en mairie, au service état-civil munis de leur livret de famille.

Contact : service état civil - Tél. 03 81 36 25 00

Ouverture d'un commerce : rappel

Avant toute ouverture de commerce, l'auto-entrepreneur doit obligatoirement déposer en mairie (ou envoyer par lettre recommandée avec avis de réception), et en quatre exemplaires, un dossier comportant les volets suivants :

- L'attestation du maître d'ouvrage certifiant la réalisation des contrôles et vérifications techniques relatifs à la solidité.
- L'attestation du bureau de contrôle, quand il doit intervenir pour confirmer que la mission solidité a bien été exécutée.
- Le rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) établi par l'organisme de contrôle agréé.
- L'attestation d'accessibilité.

Plus d'infos : service action économique en mairie - Tél. 03 81 36 25 03



Actualités



Manger local, c'est facile

Cette année, le traditionnel marché du soir mis en place par PMA, pose ses étals le vendredi 16 septembre à Valentigney. Rendez-vous sur la place de la République de 17 h à 22 h.

Que de bons produits !

Organisé par PMA, en partenariat avec la Chambre interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort et la commune, ce marché du soir met en relation producteurs, artisans et consommateurs. Les nombreux producteurs proposent des produits frais, locaux et de saison, soutenant une agriculture viable économiquement. Miel, confitures, œufs, escargots, jus de pomme, yaourts, beurre, crème, fromages, volailles, bœuf, légumes... il y en a pour tous les goûts.

Une démarche éco-citoyenne

Pour parfaire votre démarche éco-citoyenne de consommateurs, le marché du soir de Valentigney propose de nombreuses découvertes. Ainsi, l'Atelier Vélos Solidaires propose un diagnostic complet pour réparer votre vélo à moindre coût. Le Pavillon des Sciences de Montbéliard, pour sa part, présente une animation qui vous apportera un regard scientifique sur l'alimentation et notamment sur le miel.

Y aller

Marché du soir, vendredi 16 septembre de 17 h à 22 h sur la place de la République. Animations, buvette et petite restauration sur place.

Instant convivial pour les aînés de notre ville

Le traditionnel thé dansant de fin d'année avec remise du cadeau offert par la municipalité a lieu cette année les vendredi 25 et samedi 26 novembre au gymnase des Longines de 14 h à 18 h.

Nouveautés 2016

C'est autour d'un buffet garni de délicieuses pâtisseries et de toutes sortes de boissons que les aînés de notre ville se retrouvent les 25 et 26 novembre pour un moment sympathique et festif au son de la musique. Une piste de danse est à disposition des amateurs de valse et autre rock. Comme les années précédentes, un cadeau est offert à chaque Boroillot à partir de son 70^e anniversaire. Les conjoints, quel que soit leur âge peuvent participer au thé dansant. **Grande nouveauté de l'année : les conjoints ont également droit au cadeau, quel que soit leur âge.**

Comme l'an passé vous allez recevoir un courrier dans lequel plusieurs choix vous seront proposés avec un coupon réponse à retourner **obligatoirement** au CCAS.

Choix 1 : je souhaite seulement retirer mon cadeau sans participer au thé dansant.

Choix 2 : je souhaite retirer mon cadeau et participer au thé dansant.

Choix 3 : je ne peux pas me déplacer et je souhaite une livraison de mon cadeau par les élus à mon domicile courant décembre.

Contact : CCAS - Tél. 03 81 36 25 02 ou ccas@ville-valentigney.fr



Ça pousse !

L'association des résidents de Sous Roches, présidée par Mme Peugeot œuvre en partenariat avec les élèves de l'école Sous Roches pour faire pousser des courges et des citrouilles.



La ville a mis à disposition un site dans le quartier de Sous Roches entretenu par l'association des Résidents de Sous Roches. Les bénévoles de l'association ont réhabilité le site et s'efforcent d'y faire pousser des végétaux dans la lignée de l'opération "Les incroyables comestibles". Une partie du terrain a été mise à dispo-

sition des élèves de CE2 de l'école Sous Roches afin de réaliser leur projet de plantation de courges, citrouilles mais également réalisation d'un compost et d'un mur à aromates.

Tous les matériaux utilisés sont issus de la récupération, seul deux sacs de terreau pour garnir les godets des enfants ont été achetés par l'association.

Cette année, l'association va travailler de nouveau avec une classe de CE2/CM1 de cette école autour d'un projet pédagogique commun. Les personnes intéressées par l'association peuvent contacter sa présidente.

Contact : Nadine Peugeot, présidente des Résidents de Sous Roches
Tél. 06 36 59 18 63

1^{ère} braderie d'automne le 25 septembre



Valentigney organise sa 1^{ère} braderie d'automne ! Rendez-vous dimanche 25 septembre de 8 h à 17 h 30 dans la rue Villedieu. Marchands de vêtements, d'articles de maroquinerie, d'objets de décoration, de linge de maison... sont présents. Sans oublier les producteurs locaux. Un manège pour les enfants et une exposition de véhicules anciens sont également de la partie.

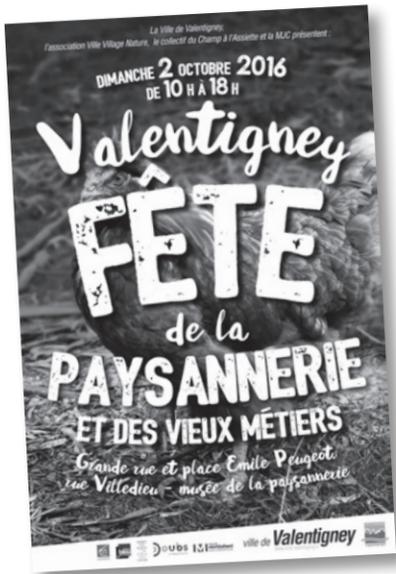
Parallèlement à la braderie, se tient le vide-grenier de l'ASV football vétérans sur l'esplanade Fernand Vurpillot toute la journée.

Buvette, restauration et animations sur place.

Contact : service action économique en mairie - Tél. 03 81 36 25 00

Réservation emplacements vide grenier - Tél. 06 14 85 48 19

Actualités



Les vieux métiers et les animations

Comme tous les ans, venez découvrir les vieux métiers qui s'exposent rue Villedieu : vannerie, poterie, céramique, atelier bois, peinture tous métaux et bien d'autres. Retrouvez les dames de "l'Atelier du Diari" qui brodent la coiffe traditionnelle, un horloger suisse, les dames de "l'Atelier Brod'Art" ainsi que l'atelier consacré au cardage de la laine. De plus, de nombreuses animations autour du développement durable et des Systèmes d'Échanges Locaux ponctuent la journée. Venez retrouver également la fabrication de choucroute ou de jus de pommes ainsi que la préparation et la cuisson du pain et du gâteau de fête à l'ancienne. Les exposants sont nombreux à

Fête de la paysannerie le 2 octobre

La traditionnelle fête de la paysannerie vous donne rendez-vous dimanche 2 octobre de 10 h à 18 h. Comme les années précédentes, un marché paysan investit la place Émile Peugeot. Les animations sont présentes rue Villedieu et dans la cour du musée. Enfin, le musée de la paysannerie accueille le public gratuitement toute la journée.

vous présenter leur savoir-faire artisanal. Le marché paysan de pratique bio vous présentera toutes sortes de produits locaux et de saison à déguster sur place ou à emporter. Morbiflette et restauration artisanale attendent les gourmands à toute heure. Enfin, le manège, la mini ferme, les promenades à dos d'âne ou de poney ainsi que les balades en calèche animent cette journée.

Quoi de neuf en 2016 ?

Chaque édition de la fête de la paysannerie comporte son lot de nouveautés. Cette année, des déambulations musicales sont prévues tout au long de la journée. Celles-ci sont proposées par le groupe "Sacs, manivelles et soufflets" du Conservatoire de Belfort. Au programme, cornemuse, vielle à roue, accordéon diatonique... De plus, deux nouvelles animations faisant la part belle au bois sont de la partie. L'association "La grange verte" fabrique des jardinières et des jardins en bois recyclé à

partir de palettes, caisses de conditionnement, bois ouvragé... A noter également la présence d'un chantourneur, artiste qui évide et façonne des pièces de bois pour en faire des petits objets pratiques ou de décoration.



La restauration scolaire se diversifie

Le marché public concernant le choix du prestataire pour la restauration scolaire de notre ville a été renouvelé et l'établissement "le Château d'Uzel, Adapéi du Doubs" a été reconduit.

Des repas encore plus complets

Le Château d'Uzel, entité de restauration de l'Adapéi du Doubs propose une cuisine de qualité à travers laquelle il invite à déguster des produits locaux, préparés artisanalement tout en offrant une insertion professionnelle aux personnes handicapées, en milieu de travail adapté.

Le changement pour les enfants consistera à bénéficier d'un menu à 5 composants, comprenant une entrée, un plat (viande ou poisson et légumes), une portion de fromage et un dessert. Contre 4 composants auparavant, ce nouveau menu permettra à tous les enfants de manger suffisamment et de façon diversifiée même s'ils font l'impasse sur un des composants du menu. Ce choix des élus entraîne un surcoût pour la collectivité qui ne sera pas transféré sur les familles.

Contact : service éducation en mairie
Tél. 03 81 36 25 05

Y aller

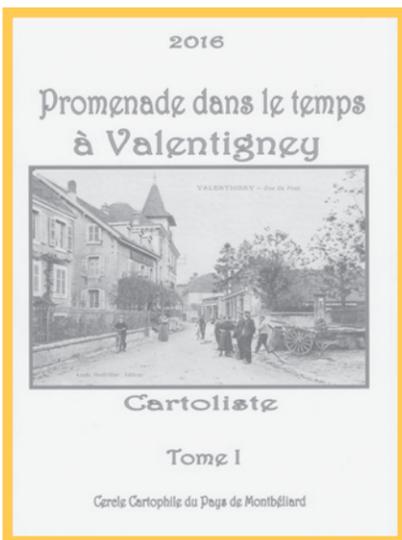
Dimanche 2 octobre de 10 h à 18 h au centre ville de Valentigney et au musée de la paysannerie.

Entrée libre.

Buvette et restauration sur place.

Contact : service culturel en mairie
Tél. 03 81 36 25 36

Programme complet sur le site de la ville : www.ville-valentigney.fr



La cartoliste de Valentigney bientôt disponible

Le cercle cartophile du Pays de Montbéliard édite, en deux volumes, un répertoire illustré d'environ 1500 reproductions de cartes postales de Valentigney, accompagnées de légendes pertinentes et précieuses sur la vie d'antan dans notre commune.

Depuis plus de 2 ans, un groupe de 7 collectionneurs, passionnés par le patrimoine local a travaillé à l'élaboration des deux volumes :

Tome I : découverte du village partagé en

8 secteurs géographiques à travers ses cartes postales, sous forme d'une promenade dans le temps.

Tome II : découverte de l'imagination et de l'humour des photographes et des éditeurs, avec un recueil de cartes fantaisies, humoristiques, et de personnages, ainsi que la liste technique des éditions de chaque carte postale.

La sortie de la cartoliste de Valentigney est prévue pour fin novembre 2016. La souscription se fait auprès de Françoise Juillard, présidente du Cercle Cartophile du Pays de

Montbéliard.

Retrait possible pour les souscripteurs à la Médiathèque Jules Carrez où une exposition est présentée du 19 au 25 novembre puis au Salon de la carte postale, le 27 novembre à la "Roselière" à Montbéliard.

Tarif : 23 € en souscription jusqu'au 2 octobre et 28 € à partir du 3 octobre 2016 (chèque à l'ordre du CCPM).

Contact : Françoise Juillard,
2 chemin de la Taille - 25230 Bondeval
Tél. 06 77 89 86 76.

Démocratie de proximité

Retour sur le travail accompli

A chacun son registre dans un conseil municipal, l'opposition critique, c'est son rôle naturel, sa vocation pour exister... La majorité quant à elle et respectant en cela ses engagements, poursuit l'action au service de la population, de l'intérêt général. Ce travail mérite de la constance, une nécessaire vision sur le long terme. Nous nous y employons malgré critiques, sarcasmes et utopies. Valentigney doit promouvoir une nouvelle

donne qui se généralise à la croisée du social et de l'économie, gage d'un développement équilibré. De nombreux modèles économiques, des schémas idéologiques préfabriqués ont montré leurs limites, nous devons en tenir compte et appliquer humainement un principe de réalité. Réalité à laquelle nous sommes tous confrontés. Nous entendons valider cet axe politique au sens noble du terme auprès de tous nos partenaires publics et privés. Cette mixité partenariale est un levier

incontestable pour la ville, son développement, son attractivité au sein de la nouvelle agglomération. Dans cet objectif, des étapes ont été franchies dont nous n'avons pas à rougir : restructuration de la dette, élaboration d'un projet urbain, renforcement de la sécurité, vente de la piscine et maintien de ses services au public, travaux d'ampleur pour la santé des jeunes publics au multi-accueil, plan communal de sauvegarde, création d'événements festifs fédérateurs (tels que fête de la

bière, marchés et braderies). L'équipe majoritaire entend amplifier cette dynamique au bénéfice de tous les habitants de Valentigney dans la concertation et le dialogue à l'image des échanges des réunions de quartier et de la présence des élus de la majorité sur le terrain. Enfin, comme tout ce qui est excessif est insignifiant, nous ne participerons pas à une quelconque polémique. Valentigney et les Boroillots méritent mieux !

La majorité municipale

L'été aura été tragiquement marqué par deux attentats terroristes islamistes. Nous ne pouvons que nous incliner respectueusement en mémoire de toutes les victimes. Par delà cette tragédie, il nous faut refuser tout amalgame entre islamisme et islam. Il est plus que jamais nécessaire de faire vivre au quotidien la laïcité, composante indissociable des valeurs de notre République. La laïcité qui n'est en aucun cas, opposée à quelque religion que ce soit, mais

bien la garante de la liberté absolue de conscience et la composante essentielle du vivre ensemble. Vivre ensemble, c'est aussi accepter la confrontation d'idées nécessaire au débat démocratique. C'est en ce sens que nous agissons en tant qu'élus d'opposition. Trois dossiers nous préoccupent particulièrement :

- La vente d'un terrain appartenant à la ville à une association locale pour y déplacer une mosquée vers la salle de l'OTA. Nous avons interrogé

la municipalité sur le lien avec le projet urbain, la pertinence du lieu choisi. Nous n'avons pas eu de réponse satisfaisante. Nous avons demandé de surseoir à la vente et qu'un avant-projet puisse être présenté avant que le Conseil ne se prononce en toute connaissance de cause. Refus du Maire. Chacun appréciera.

- La MJC, elle, semble être dans le collimateur de la municipalité avec des "arguments" qui s'apparentent au vieux proverbe : "Quand on veut

noyer son chien, on l'accuse de la rage."

- Le bureau du maire : alors que notre ville connaît une baisse de population, les frais engagés jusqu'ici pour la rénovation s'emblent complètement démesurés. Nous demanderons officiellement le coût exact des travaux. Ce dossier nous paraît être dans la droite ligne de l'augmentation de 30% de l'indemnité du maire dès son arrivée.

Groupe AIMER VALENTIGNEY



Village d'Asie 2016 : c'est annulé !

C'est un évènement festif et de découverte qui a vu le jour à Valentigney en 2009 et qui a grandi, avec des artistes professionnels pour animer la scène et des ateliers très appréciés. Moment de convivialité autour de la solidarité internationale, la manifestation s'est enrichie d'un thème annuel de développement durable. Village d'Asie vit et se développe.

Le 2 juillet, dernière réunion : tout est prêt pour les 17 et 18 septembre. Les horaires des spectacles et animations sont bien calés. Tous les stands ont été placés sur le plan, les "rues du village" dessinées. Depuis 2010, le complexe sportif des Tâles nous accueille et chaque année nous améliorons encore l'occupation de la grande salle. Tout est vraiment prêt : l'imprimeur vient de livrer les affiches et les flyers. Mais cinq jours plus tard un courrier nous annonce que, contrairement aux années précédentes, notre demande a été refusée : le collectif Village d'Asie ne peut plus utiliser le complexe sportif des Tâles pour sa manifestation.

Sécurité insuffisante

Le courrier est signé du sous-préfet qui suit l'avis de la Commission de sécurité. Chaque année, des manifestations culturelles se déroulent aux Tâles car elles bénéficient d'une "dérogation exceptionnelle". Mais voilà : le complexe sportif ne réunit

pas tous les critères permettant d'accueillir du public en toute sécurité lorsqu'il y a beaucoup de visiteurs. Et maintenant, le gymnase des Longines, également à Valentigney, a été mis aux normes et est devenu, de fait, une salle polyvalente. En conséquence, la Commission de sécurité n'accordera plus de dérogation pour les Tâles hors évènement sportif.

Le collectif Village d'Asie est une association d'associations, de type loi 1901. L'évènement annuel représente des centaines d'heures de travail pour une équipe de dizaines de bénévoles. Nous avons déjà visité le gymnase des Longines : il est substantiellement plus petit que le complexe des Tâles alors que Village d'Asie continue sa croissance : 15 associations en 2012 et 28 cette année ! Il faudrait pousser les murs ou faire installer un chapiteau hors de prix et revoir toute l'installation pendant la grande parenthèse de l'été ! Par respect pour le public, nous refusons

de présenter une manifestation rognée, amputée, bâclée.

Et maintenant ?

Septembre sera le temps des grandes réflexions pour trouver une nouvelle vie à Village d'Asie. Pour l'instant, l'heure est aux remerciements. En premier lieu à la mairie de Valentigney, partenaire de la première heure et soutien resté fidèle lors de ce choc tout récent. Notre gratitude également au personnel des services techniques de la ville qui nous ont toujours apporté une aide inestimable. Enfin, notre reconnaissance au Conseil régional, à Pays de Montbéliard Agglomération, au CERCOOP et à tous nos autres partenaires. Nous ne doutons pas qu'ils comprendront notre décision.

On dit que "Tout ce qui ne tue pas rend plus fort." Le collectif Village d'Asie va s'employer à le démontrer.

"Le collectif Village d'Asie"

Balade littéraire dans le cadre des 33^e Journées du patrimoine

Les journées du patrimoine ont lieu comme habituellement au mois de septembre, les 17 et 18 avec pour thématique cette année le patrimoine et la citoyenneté. Demandez le programme !

Découverte pédestre du patrimoine de notre ville

La balade littéraire proposée est à l'initiative de l'association Parenthèse, en partenariat avec le service animation du patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération, le service culturel et le service des Archives de la ville de Valentigney, l'association Ville-Village-Nature et la section locale de la Croix Bleue.

Au départ du musée de la paysannerie et des vieux métiers, un parcours pédestre permettra d'appréhender les lieux et les monuments emblématiques où la citoyenneté s'est construite au fil du temps et dans lesquels elle s'exerce encore quotidienne-

ment (écoles, services publics...), porteuse des valeurs de la République (laïcité entre autres). Notre patrimoine constitue un repère dans le temps et l'espace. Il incarne et symbolise l'évolution des arts et de la culture, mais aussi des idées qui ont façonné notre histoire.

Le parcours sera ponctué de lectures concoctées par l'association Parenthèse et de commentaires donnés par une guide-conférencière du service animation du patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération. La balade fera une incursion en mairie de Valentigney pour voir des documents d'archives sortis exceptionnellement.

La balade se terminera au musée de la paysannerie et des vieux métiers. Le musée de

la Croix Bleue, qui lui fait face dans l'ancien presbytère protestant, sera ouvert spécialement, l'occasion de se souvenir que c'est à Valentigney que fut signé le premier contrat d'engagement à la Croix Bleue, et que furent créés des ateliers de fabrication de jus de fruits en ersatz du vin pour lutter contre l'alcoolisme, un bel exemple de citoyenneté.

En pratique : samedi 17 septembre 2016 à 17 h 30 à Valentigney

Au départ du musée de la paysannerie et des vieux métiers, rue Villedieu Balade d'environ 1 km

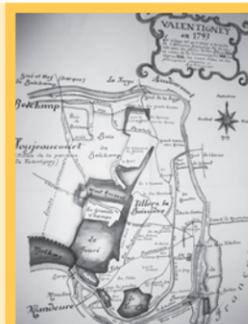
Renseignements et inscriptions : Librairie Nicod - Tél. 03 81 37 98 51

Musée de la Paysannerie

Ouverture samedi et dimanche de 14 h à 17 h

Musée de la Croix Bleue

Ouverture samedi de 16 h à 20 h et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



Document d'archive.

Université Ouverte, la saison démarre !

Pour 74 € vous pourrez assister aux 57 conférences qui seront données dans le grand amphithéâtre du campus des Portes du Jura de Montbéliard du 15 septembre 2016 au 31 mai 2017. Les ateliers de langues vivantes, de photo numérique, de connaissance du patrimoine et de course à pied donneront à celles et à ceux qui ont plus de temps, d'envie et d'opiniâtreté la possibilité d'aller encore plus loin. L'Université Ouverte

vous offre donc tous les outils nécessaires pour vous enrichir, pour découvrir des horizons nouveaux, pour actualiser vos connaissances dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Programme complet des conférences sur : universite-ouverte.agglo-montbeliard.fr

Contact : bureau de l'Université Ouverte - Antenne Pays de Montbéliard Agglomération Tél. 03 81 31 86 46 ou 03 81 31 86 44

■ **Vendredi 16 septembre** : marché nocturne de 17 h à 22 h sur la place de la République. Animations, buvette et petite restauration sur place.

■ **Dimanche 18 septembre** : sortie des routiers. Contact : Association des Bolides Comtois - Georges Rizzo - Tél. 03 81 35 44 08

■ **Jeu 22 septembre** : conseil municipal à 18 h 30, salle du conseil.

■ **Dimanche 25 septembre** : sortie "cochonaille" en Alsace. Contact : Association des Bolides Comtois - Georges Rizzo - Tél. 03 81 35 44 08

■ **Dimanche 25 septembre** : 1^{ère} braderie d'automne de 8 h à 17 h 30 dans la rue Villedieu. Buvette, restauration et animations sur place. Exposition de véhicules anciens.

■ **Dimanche 25 septembre** : vide-grenier de l'ASV football vétérans sur l'esplanade Fernand Vurpillot toute la journée.

■ **Vendredi 30 septembre** : repas solidaire à 12 h au foyer des Prâlets. Inscription auprès du Centre Social. Tél. 03 81 36 12 81

■ **Dimanche 2 octobre** : 24^e édition de la fête de la paysannerie. Contact : service culturel - Tél. 03 81 36 25 36

■ **Vendredi 7 octobre** : concert "French spirit" proposé par le conservatoire de musique du Pays de Montbéliard à 20 h 30 au centre culturel Pierre Belon. Entrée libre.

■ **Du vendredi 7 au dimanche 9 octobre** : sortie "embouteillage de la Nationale 7" à Lalpisse (03) proposée par le Rétromobile Club Boroillot. Départ depuis la place du 152^e Régiment d'Infanterie. Contact : RCB - Tél. 06 08 27 37 23

■ **Mardi 11 et mercredi 12 octobre** : bourse aux vêtements organisée par l'Union des Familles Audincourt de 14 h à 20 h mardi 11 et de 9 h à 20 h mercredi 12. Contact : Union des Familles Audincourt Tél. 07 71 72 10 92 (mardi et vendredi de 17 h à 18 h) ou ufaudincourt@free.fr

■ **Dimanche 16 octobre** : sortie de l'Assemblée Générale. Contact : Association des Bolides Comtois - Georges Rizzo - Tél. 03 81 35 44 08

mairie pratique

www.ville-valentigney.fr

Courriel : contact@ville-valentigney.fr

- Mairie standard 03 81 36 25 00
- Police municipale 06 08 90 80 40
- Services techniques 03 81 36 25 01
- Centre Technique Municipal 03 81 37 70 40
- CCAS 03 81 36 25 02
- Urbanisme 03 81 36 25 03
- Fêtes et cérémonies 03 81 36 22 55
- Service des sports 03 81 36 25 04
- Service éducation 03 81 36 25 05
- Service culture et communication 03 81 36 25 36
- Pôle multiservices 03 81 36 12 80
- Médiathèque 03 81 37 98 98
- Bibliothèque annexe 03 81 35 09 54

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à M. le Maire, Hôtel de Ville - Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 VALENTIGNEY cedex.

Ouverture de la mairie au public :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le samedi de 9 h à 12 h, exclusivement pour les services état civil et retrait des cartes d'identité ;
- Permanence des élus les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 10 h à 12 h.
- **Réservation de salles municipales : tous les jours sauf mercredi en dehors des vacances scolaires, mardi matin et jeudi après-midi pendant les vacances scolaires.**

Espace Emploi Sud

• Pôle Multiservices, 14 bis rue Gustave Courbet à Valentigney Tél. 03 81 36 12 88 Fax : 03 81 36 12 92

espace.emploi@agglo-montbeliard.fr

Ouvert à tous sans rendez-vous :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h, mercredi de 9 h à 12 h

■ Bulletin d'information municipale ■ N° 136 ■ Septembre 2016
 ■ Directeur de la publication : Philippe Gautier ■ Rédaction : Valérie Gazeaux, Karima Kabouss ■ Responsable de la communication : Eric Mouhot ■ Photos : fonds Ville et associations, le Club photo MJC, Samuel Coulon ■ Conception: itka0384546155 ■ Impression : Schraag Industries Graphiques - Trévenans ■ Dépôt légal : 1282-7630 ■